

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

Magazine d'informations / n°05 / printemps 2017

## CHAMPEY Challenge France BMX Nord Est les 10 et 11 juin 2017



**pays**  
**d'Héricourt**  
communauté de communes

**MAGAZINE D'INFORMATION**  
**de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES**  
**DU PAYS D'HÉRICOURT**

# Le nouveau Gymnase du Champ de Foire

La Halle Marcel Cerdan et le Complexe Sportif Intercommunal André Girard ne suffisent plus à répondre aux demandes en matière de créneaux sportifs. La construction d'une nouvelle salle de sport au Champ de Foire à Héricourt, a été décidée par le Conseil Communautaire.



Esquisse de la Future salle de sport communautaire

Le Conseil Communautaire a confié le 02 juin 2016 au Cabinet Itinéraires Architecture une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de ce nouveau Gymnase dont le plan de financement a été adopté le 29 septembre 2016 pour un coût d'opération estimé à 1 950 000 € HT, honoraires et travaux compris. Le coût de fonctionnement de cet équipement est estimé à 135 000 € par an.

## Un gymnase pour accueillir des compétitions régionales.

Le nouveau gymnase du Champ de Foire sera mis à la disposition des clubs de basket, de handball, de volleyball, de badminton, de futsal et de tir à l'arc. Equipé de tribunes d'une capacité de 262 places dont 6 places réservées aux

Personnes à Mobilité Réduite (PMR), ce nouveau complexe sportif sera en mesure d'accueillir des compétitions départementales et régionales.

## Un gymnase spacieux et moderne.

Le bâtiment sera construit selon les normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) en maçonnerie traditionnelle sur une hauteur d'environ 3 mètres, puis en bardage métallique double peau avec un isolant de 20 cm et des bacs translucides pour apporter de la lumière. Ces bacs seront équipés de super châssis à soufflet qui permettront une ventilation des lames en période estivale. La toiture sur la partie multisports sera en bacs acier avec une sous face perforée pour la gestion de l'acoustique. La salle multisports disposera d'une hauteur sous plafond de 9 mètres.

La surface globale du bâtiment sera de 1793,74 m<sup>2</sup>. La halle de sport et la tribune auront une superficie de 1267,34 m<sup>2</sup>. Les vestiaires auront une capacité

de 153,48 m<sup>2</sup> et comprendront 4 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres. Le nouveau gymnase sera équipé d'une salle dédiée à la musculation d'une capacité de 40,70 m<sup>2</sup> et d'une salle de convivialité de 28,76 m<sup>2</sup> avec 60 m<sup>2</sup> en cas d'ouverture de cloisons mobiles. Un espace de 28,61 m<sup>2</sup> sera réservé aux boulistes. 102,31 m<sup>2</sup> seront dédiés aux circulations et à l'entrée couverte. Le nouveau gymnase disposera de rangements pour 115 m<sup>2</sup>, de locaux techniques de 30,45 m<sup>2</sup>, d'une infirmerie de 13,80 m<sup>2</sup> et d'un local gardien de 15,30 m<sup>2</sup>.

Le chauffage de l'ensemble sera assuré par une chaudière gaz à condensation d'une puissance de 120 kw. La température de la salle multisports sera gérée distinctement des autres locaux et les radiateurs qui l'équiperont seront des panneaux rayonnants. Une centrale de traitement d'air à double flux avec batterie chaude complètera l'installation.

DEPENSES HT		RECETTES HT		TAUX
Etude et honoraires	140 000 €	CADD Région	201 203 €	10.32 %
Travaux	1 790 000 €	DETR	585 000 €	30.00 %
Équipements sportifs	20 000 €	DEPARTEMENT	200 000 €	10.26 %
		FEADER	126 212 €	6.47 %
		PACT (avenant)	156 150 €	8.00 %
		Contrat de ruralité	64 000 €	3.28 %
		AUTOFINANCEMENT	617 435 €	31.67 %
	<b>1 950 000 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>1 950 000 €</b>	<b>100 %</b>

## Editorial



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt continue d'œuvrer au dynamisme de notre territoire au service de ses habitants

Elle compte, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 21 475 habitants avec l'accueil de 4 communes supplémentaires : Belverne, Le Vernoy, Laire et Aibre.

L'intercommunalité se renforce depuis quelques années. Elle mutualise les services à la population notamment dans les domaines périscolaire, sportif, culturel et des transports.

Malgré la suppression de la taxe professionnelle en 2010, les ressources fiscales apportées par le développement économique, notamment sur le plan des activités industrielles, sont en progression sensible. L'emploi progresse de façon significative sur notre bassin (4800 emplois aujourd'hui contre 3000 dans les années 1990).

Cet effort ne se relâchera pas.

Le budget en 2017 marque un tournant. Pour la première fois, la CCPH aura recours à l'emprunt pour financer les investissements et notamment le Très Haut Débit Internet.

Le souhait exprimé par les habitants des villages de bénéficier d'une couverture Internet à haut débit nous a conduits à inscrire 740 000 € en dépense à notre budget de fonctionnement.

Cela va engendrer pour la première fois une hausse modérée de la fiscalité intercommunale.

La connexion à l'internet haut débit (fibre à domicile) constitue un enjeu de modernité pour nos familles et en particulier les enfants en scolarité ou les jeunes.

Avec ce nouveau service aux habitants, l'intercommunalité joue pleinement son rôle.

Deux projets importants seront engagés cette année : le 3<sup>ème</sup> gymnase au Champ de Foire à Héricourt et les travaux de construction du futur bassin d'apprentissage de la natation scolaire.

Les deux projets ont été votés à l'unanimité des délégués communautaires ce qui traduit bien notre rassemblement pour faire progresser tous les services à la population notamment en direction des enfants de toutes les écoles et des jeunes.

Sur le plan du développement économique, la CCPH a préparé le lancement de la 3<sup>ème</sup> zone d'activité aux Coquerilles (Guinottes 3) en achetant la totalité de l'emprise foncière (11 ha environ) et en effectuant le défrichage en août 2017.

L'ADAPEI a transféré aux Guinottes 2 la totalité de ses activités et notamment l'ESAT dans des bâtiments plus fonctionnels.

Je veux également évoquer la création de la nouvelle déchetterie à proximité de l'ancien site devenu trop exigü dont l'accessibilité sera améliorée.

Notre territoire communautaire peut être fier de la teneur des manifestations culturelles et sportives qui animent le quotidien de ses habitants.

Le prix national de l'animation, récemment attribué à la Médiathèque François Mitterrand, conforte nos choix et nous incite à poursuivre dans cette voie.

Les concerts et les spectacles, régulièrement organisés sur notre territoire, avec le soutien et le concours de l'École de Musique, ne cessent de nous réjouir par leur qualité.

Le succès du Chœur Choreia auprès de la jeunesse et du public, témoigne de la richesse de l'enseignement délivré par cette école qui fait la renommée de notre beau Pays d'Héricourt.

L'accueil à Champey du Challenge France BMX est emblématique du dynamisme de nos associations sportives communautaires. L'implication des éducateurs du Pays d'Héricourt auprès de la jeunesse n'est plus à démontrer.

Les semaines et les mois qui arrivent seront riches d'événements et je vous invite à y venir participer, Terrasses de l'Été à Héricourt et Bussurel, Festival « Musique et Mémoire », Forum des Associations, Journées du Patrimoine, concerts de Musiques en Pays d'Héricourt...

Bonnes vacances à toutes et à tous.

*Bien cordialement*

**Fernand BURKHALTER**

Maire d'Héricourt

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président **Jean-Claude KUBLER** Maire de Châlonvillars.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Bernadette Thevenin – André Aubert – Jacques LODS .

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : JUIN 2017

# BUDGET CCPH 2017

## Quatre gros chantiers commenceront en 2017

Le Débat d'Orientation Budgétaire voté en février 2017 a permis de dégager les grands axes de l'intervention de la CCPH pour ce nouvel exercice budgétaire dans les domaines du développement économique, de l'habitat, des services à la population, du Haut débit avec en complément un programme d'investissement particulièrement important afin de répondre aux enjeux stratégiques que doit relever notre territoire : Maintien des seuils de population, attractivité économique et résidentielle, développement de l'emploi, animation culturelle et sportive ...

Les comptes administratifs approuvés en Mars 2017 ont confirmé la justesse de l'analyse financière et fiscale posée lors du Débat d'Orientation Budgétaire et en conséquence, le budget prévisionnel 2017 est la traduction conforme de la stratégie fiscale et financière mise au débat.

### 4 GROS CHANTIERS VONT S'OUVRIRE DÈS CETTE ANNÉE :

- L'adhésion programmée à Haute Saône Numérique et au Syndicat Mixte du Doubs (SMIX) Doubs pour apporter le très haut débit,
- La construction sur 2 années du Gymnase du Champ de Foire,
- La construction du Bassin d'apprentissage de la natation qui se déroulera sur 2 exercices,
- Le début de la requalification de la Filature du Moulin qui s'étalera sur plusieurs années.

La CCPH aura recours, pour la première fois depuis sa création, à la hausse de la fiscalité ménage pour financer le programme du Très Haut Débit qui est demandé par la population et les entreprises. Avec cette hausse fiscale la CCPH financera le Haut Débit via un engagement pluriannuel de 10 ans avec un rattrapage des exercices 2014, 2015, 2016 en sus de la cotisation 2017, en adhérant à Haute Saône Numérique et au Syndicat Mixte Doubs Numérique avec une inscription budgétaire en fonctionnement de 740 000 € en 2017.

La CCPH aura recours à un emprunt pour financer les investissements des équipements structurants.

### La construction budgétaire s'articule autour des leviers suivants :

La fiscalité ménage est prévue en hausse de manière proportionnelle sur les 3 taxes pour amener un produit supplémentaire de 157 000 € ce qui en valeur absolue reste très limité. Cela se traduit par +0,72 point de Taxe d'Habitation / +0,18 point de Foncier Bâti / +0,20 point de Foncier Non Bâti. La fiscalité des entreprises n'a pas été augmentée afin de rester compétitif vis-à-vis des agglomérations voisines car la CCPH dispose d'un taux déjà élevé comparé à ses voisins et a voté les plafonds des cotisations minimum de Cotisation foncière des entreprises (CFE).

La Tascom (taxe sur les surfaces commerciales) ne sera pas modulée, le coefficient de modulation étant déjà de 1,15.

Un emprunt de 895 000 € sur 20 ans est nécessaire à l'équilibre du budget pour une annuité de l'ordre de 52 000 €. Ce montant ne détériorera pas la capacité de la CCPH à investir pour l'avenir.

Ces mesures sont essentielles et justement proportionnées compte tenu par ailleurs, d'une poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et d'une capacité d'autofinancement fortement réduite en 2016 et qui le sera encore vraisemblablement pour les 2 et 3 années à venir.

La maîtrise des charges de fonctionnement sera maintenue à son niveau le plus élevé.

### Frais généraux de la Communauté de Communes

Ils comprennent notamment :

- Contingent incendie : 292 000 €
- Reversement de fiscalité, fonds de concours : 85 000 €
- Reversement Fonds National Garantie Individuelle de Ressources : 342 000 €
- Remboursement des intérêts de la dette : 18 000 €

### Transport à la Demande - Voirie Urbanisme - Habitat :

Le budget du Transport à la demande s'élève à 262 938 € il est abondé par le budget général à hauteur de 147 339 € 30 000 € de cotisation sont versés au Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine et au Pôle Métropolitain dans le cadre du développement territorial.

100 000 € sont inscrits au budget pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) valant Schéma de Cohérence Territoriale.

15 000 € sont prévus pour assurer les honoraires qui concernent les modifications des Plans d'Occupation des Sols/Plan Local d'Urbanisme.



Chagey



La Cavalerie «Enjouez-vous»



Piste de BMX à Champey

**Commerce****Développement économique**

Un budget de 25 000 € a été voté pour les initiatives visant à la reprise de locaux commerciaux vacants.

700 850 € sont inscrits pour les travaux de requalification de la Tuilerie, 510 430 € de subventions sont escomptés 394 920 € sont affectés aux opérations économiques :

- Acquisitions foncières : 20 000 €
- Etudes et travaux divers : 46 920 €
- Redevance archéologique préventive: 62 000 €
- Participation aménageur : 35 000 €
- Aides à l'immobilier d'entreprise : 100 000 €
- Achat de part de la Société d'économie mixte Action 70 : 131 000 €

**Emploi - Insertion - Formation :**

87 391 € sont inscrits au budget pour l'emploi et la formation. Ils se ventilent comme suit :

- ADCH : 36 000 €
- Jardins du Mont-Vaudois : 25 000 €
- Mission Locale : 18 000 €
- Frip'vie : 3 000 €
- Frais de personnel : 5 391 €

53 958 € seront consacrés en 2016 pour le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Une subvention du Fonds social Européen abondera cette dépense à hauteur de 39 265 €.

133 000 € sont alloués à la construction du parking de la Maison de Formation.

**HAUT DEBIT :**

740 000 € ont été votés en fonctionnement pour adhérer à Haute-Saône Numérique et au SMIX 25 pour permettre aux habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt d'accéder au Haut Débit.

**Vie scolaire - Restauration scolaire :**

La gestion de la cuisine centrale s'élève à 411 582 € et comprend notamment les dépenses suivantes :

- Achat alimentation : 182 000 €
- Personnel : 159 100 €

- Energie + eau : 22 500 €
- Maintenance équipements et locaux: 21 500 €
- Carburant : 1 600 €
- Contrôle laboratoire : 2 000 €
- Création d'un auvent : 20 882 €
- Petit matériel : 2 000 €

Le financement de la cantine scolaire est assuré par des recettes dont voici le détail :

- Produit du service : 311 000 €
- Facturation FRANCAS : 95 000 €
- Subvention départementale : 17 300 €

La gestion des huit Pôles Périscolaires et des services qui y sont attachés s'élèvent à 1 719 510 € dont notamment :

- Personnel : 1 088 025 €
- Délégation de service public : 312 800 €

- Charges de structure : 185 695 €

- Transport : 132 990 €

Ces dépenses sont en partie couvertes par les recettes suivantes :

- CAF : 507 600 €
- Produits des services : 137 200 €
- Fonds d'amorçage : 164 000 €
- Participation Communauté de Communes Villersexel : 42 500 €
- Contrat de ville : 4 300 €

Des travaux d'un montant de 15 000 € sont prévus pour la réfection de faux plafonds au Pôle de Coisevaux. 14 200 € sont aussi prévus pour les autres Pôles pour la réalisation de travaux de mise en conformité. 10 000 € seront alloués pour équiper en mobilier et matériel divers le Pôle de Saulnot.

**Petite Enfance et Multi accueil :**

418 000 € sont inscrits pour le fonctionnement de la Crèche, personnel, repas, énergie, formation, fournitures...

264 000 € de recettes sont escomptés de la CAF ainsi que 67 710 € de la part des familles.

98 806 € sont dédiés au Relais Parents Assistants Maternels, 75 400 € de recettes sont escomptés de la CAF.

**Sport et équipements sportifs :**

72 450 € seront dépensés pour le chauffage, l'entretien des équipements sportifs communautaires (Centre Sportif Intercommunal André Girard, Stade stabilisé de la Lizaine, Stade Synthétique de Brévilliers)

1 340 000 € sont inscrits au budget 2017 pour la construction d'un troisième gymnase, 690 500 € de subventions sont escomptés.

Une première enveloppe est budgétée pour 1 190 000 € pour le futur bassin d'apprentissage, 565 000 € de subventions sont escomptés sur l'année.

**Culture - Ecole de Musique****Médiathèque - Ludothèque :**

748 000 € sont prévus pour le fonctionnement de l'Ecole de Musique ( frais de personnel et les charges de fonctionnement) .

La facturation aux familles représente une recette de 101 700 €. Le Département de la Haute-Saône apporte une subvention de 26 000 €.

73 975 € sont inscrits pour le fonctionnement de la Ludothèque dont 10 330 € pour l'achat de jeux.

418 898 € sont budgétés pour la Médiathèque, personnel et charges de fonctionnement. 33 439 € seront consacrés à l'achat de livres. 18 850 € seront consacrés à l'achat de mobilier et de ressources musicales. Une enveloppe de 45 943 € de travaux a été votée.

**Tourisme / Randonnée :**

3 200 € seront attribués au soutien des manifestations touristiques dont 1 750 € à l'Association du Fort du Mont Vaudois et 1 350 € à l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt.

4 000 € seront alloués à l'entretien des sentiers de randonnée et 3 600 € au sentier pédagogique de Byans.



Fête de la Fleur à Chenebier



Brevilliers nettoyage stade synthétique



Echenans sous Mont-Vaudois

# Lancement des travaux pour la nouvelle déchèterie

La déchèterie de la rue du Mont-Vaudois ne répond plus aux besoins des usagers. Enclavée et difficile d'accès elle ne pouvait être modernisée, décision a été prise de la construction d'une nouvelle déchetterie.



Haut de quai de déchèterie vue en direction de l'accès des usagers

Le Syndicat mixte à vocation unique pour le Transfert, l'Élimination et la Valorisation des Ordures Ménagères (SYTEVOM) a décidé au regard de cette situation de solliciter la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour la construction d'une nouvelle déchetterie.

## Une implantation facile d'accès avec davantage d'espace.

Après consultation des élus de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, le choix de la nouvelle implantation s'est portée à Héricourt à proximité de l'ancienne déchetterie,

face au giratoire qui dessert l'entreprise Mittal. Le SYTEVOM, après avoir vérifié la faisabilité du projet en a entériné le choix. Puis conformément à sa politique de construction, le SYTEVOM a demandé à la Communauté de Communes, d'acquérir la parcelle de terrain concernée, terrain que cette dernière a accepté de lui rétrocéder pour l'euro symbolique. La parcelle cadastrée ZA 123 du Champ de la Combe d'une superficie de 12 015 m<sup>2</sup> a été acquise pour un montant de 24 000 € TTC.

## Le Planning prévisionnel de construction.

Seule la partie utile de la future déchetterie, soit environ 80 ares, sera cédée au SYTEVOM. Le surplus sera conservé par la Communauté de Communes. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt se chargera de viabiliser la parcelle et d'amener l'ensemble des ré-

seaux, eau, assainissement, électricité et téléphone.

Le permis de construire de cette nouvelle infrastructure a été déposé le 07 novembre 2016 et le dossier pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) l'a été quant à lui le 25 novembre 2016. Le dossier de consultation des entreprises a été lancé au mois de décembre 2016 et les offres ont été analysées au mois de février 2017. Les marchés ont été notifiés aux entreprises au mois de mars 2017. Les travaux ont commencé au mois de mai 2017 et devraient en toute vraisemblance s'achever au mois d'octobre 2017.

## Une déchèterie tournée vers le développement durable.

Cette future déchetterie nouvelle génération a été conçue avec le souci de répondre aux exigences environnementales de notre temps. De nouvelles filières seront créées et valorisées avec des bennes dédiées au plâtre, au polystyrène, aux huisseries... Un espace suffisant sera créé pour une ressourcerie. Dans cette ressourcerie seront collectés les objets dont vous souhaitez vous débarrasser pour les réparer et les revendre sans but lucratif. La ressourcerie permet de donner une seconde vie aux objets en créant des emplois, les revenus générés seront investis dans le développement de services reconnus d'intérêt général. Un espace sera exclusivement réservé à une végétation. Le trafic sera sécurisé avec la séparation des flux usagers des flux poids lourds. Un contrôle d'accès sera mis en place et les locaux sociaux du personnel disposeront d'eau potable.

L'Autorité Environnementale de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Région Bourgogne Franche-Comté a émis un avis favorable quant à l'implantation de la nouvelle déchetterie.

L'Autorité Environnementale a signifié le choix judicieux de son implantation et a souligné que toutes les mesures techniques visant à préserver l'environnement et la santé publique ont été prises.

# Musiques en Pays d'Héricourt

## ■ ÉCOLE DE MUSIQUE D'HERICOURT

2, Rue du 47<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie - 70400 HÉRICOURT tél. 03.84.56.73.02 - ecole.musique@payshericourt.fr

### Agenda des manifestations musicales / mai à septembre 2017

JUIN		
Vendredi 16	Soirée – Beaucourt	Spectacle atelier Burlesques
Samedi 17	18h00 – Tour du château (ou salle Wissang si mauvais temps)	Concert de la Fête de la Musique (orchestre d'harmonie, harmonie junior...)
Samedi 24	18h00 - Salle Jean Robein	Audition classe de contrebasse
Dimanche 25	Après-midi Salle des fêtes	Concert Chorale A'Chor
JUILLET		
Lundi 3	Lieu et horaire à confirmer	Audition de fin d'année de la classe de saxophone
Mardi 4	Lieu et horaire à confirmer	Audition de la classe de clarinette
Mercredi 5	16h00 – 19h30 Ecole de Musique 20h00 - Salle Jean Robein	Portes ouvertes Ecole de Musique Visite des locaux, découverte et essais des instruments Audition cuivres et percussions
DECEMBRE		
Samedi 16	20h30 – La Cavalerie	Concert d'hiver de l'orchestre d'harmonie

**Héricourt culture**  
Patrimoine  
**Les Journées du Patrimoine**  
Temple - Tour du Château - Eglise  
Musée Minal - Fort du Mont Vaudois  
16 & 17 Septembre 2017

Musique Mémoire  
Vendredi 28 juillet 21h Héricourt  
Eglise Luthérienne  
**MUSICA POETICA**  
CONCERTO POUR CLAVECIN EN DO MINEUR BWV 1060  
CONCERTO POUR VIOLON EN MI MAJEUR BWV 1042  
CANTATE PROFANE WEICHERT NUR, BETRÜBTÛE SCHATTEN BWV 202, 1718 (SOPRANO SOLO)  
15 h 45 € (réservé) 12 € (abonnement) et 8 € (tarif réduit)  
RÉSERVATION : FESTIVAL@MUSEMEMOIRE.COM 03 84 49 33 46

En 2017, on vous aide encore plus qu'en 2016  
**PROFITEZ-EN !**  
Votre facture d'énergie ne cesse d'augmenter ? Vous constatez des difficultés pour chauffer votre logement ? Vous ressentez une sensation d'inconfort ?  
Ne subissez plus ces situations et profitez dès à présent des subventions mises en place par l'ANAH, le Conseil Départemental de la Haute-Saône ainsi que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt pour réduire des travaux d'économie d'énergie dans votre logement.  
Des aides supérieures de 50 points  
Un taux de subvention moyen de 60 %  
Ne passez pas à côté !  
Exemple de réalisation :  
Programme de travaux permettant de passer d'une situation initiale de 10 à 20 points jusqu'à 60 points travaux avec un chauffage de chauffage d'appoint  
Plan de financement 2016 :  
Cofin. travaux TTC : 14 500 €  
Total des subventions : 12 250 €  
Taux de subvention : 82 %  
Plan de financement 2017 :  
Cofin. travaux TTC : 14 500 €  
Total des subventions : 12 250 €  
Taux de subvention : 72 %  
Pour finir mesagèrement, vous pouvez contacter :  
SCPIA Haute-Saône  
2 Place du Moulin des Prés - 70 000 VESOUL  
03 84 73 18 16 ou contact@scpiasociété.fr  
Des conseils gratuits vous accueillent tous les jours de 9h00 à 12h et de 13h00 à 17h en fonction de la fréquence de vos interrogations et en fonction de votre disponibilité de temps libre.  
Permanence d'information à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt  
Un conseiller habitat est présent chaque jour (jeudi de midi de 12h00 à 12h30) dans les locaux de la Communauté de communes ainsi qu'à Eau Moulin Montbéliard - 03 80 00 00 00  
ATTENTION : Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord de subvention.

**LES DÉLICES DES PAPILLES**  
Salon Gastronomique  
Samedi 04 novembre  
dimanche 05 novembre  
2017  
**HERICOURT LA CAVALERIE**

## OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Un résultat extrêmement préoccupant.

Le 7 mai, les habitants du pays d'Héricourt se sont prononcés pour le futur président de la république française. Les suffrages exprimés doivent nous interpeller !

Sur les 26 communes qui composent le pays d'Héricourt, 15 ont placé en tête la représentante de l'extrême-droite. En terme de suffrage, M MACRON récolte 53,35 % des suffrages exprimés, suivi de près par les 46,65 % de Mme LE PEN. C'est-à-dire que le vote en faveur de l'extrême-droite dans le pays d'Héricourt est en moyenne de 12,75 % plus élevé que la moyenne nationale. Ce

surplus de suffrage a nécessairement des causes locales. Il traduit une détresse sociale, une peur, plus grande encore dans notre territoire que dans le reste du pays.

En 2015, le Président de la CPH devant le score de la liste européenne FN annonçait ne tirer aucune conséquence au plan local de ce résultat. Pour les élus Front de Gauche et républicains, c'est une grave erreur d'analyse.

Nous réaffirmons que les élus intercommunaux et municipaux ne sont pas là que pour gérer les poubelles et autres services dans une bonne entente de façade. Nous devons au contraire affirmer notre rôle politique : prendre

toute notre part dans la construction d'un futur désirable.

A ce titre notamment, nous demandons à rejoindre au plus vite la future autorité organisatrice de transport Belfort-Montbéliard afin de bénéficier d'un service de transport en commun au niveau de l'aire urbaine. Quel sens cela aurait-il de faire un bus qui s'arrêtant aux portes du pays d'Héricourt sans rejoindre l'hôpital de Trévenans, la gare TGV ou les centres villes de Belfort et Montbéliard ?

Cessons les concurrences stériles Belfort-Héricourt-Montbéliard. La situation nous commande de jeter les ponts nécessaires entre nos territoires.

## EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

# Bassin d'apprentissage, un programme à 1,6 million d'euros

Adoptée à l'unanimité par le Conseil Communautaire, la construction du futur bassin d'apprentissage de la natation scolaire commencera dès après la réhabilitation du site de la Tuilerie. Il sera implanté sur l'emprise du bâtiment ASSERVIS face au groupe scolaire Grandjean.



Ancien Bassin d'apprentissage de la natation scolaire

Pour rappel, le Conseil Communautaire en date du 2 juin 2016, a décidé de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet au cabinet Sautereau. L'avant-projet sommaire du bassin et son plan de financement ont été adoptés lors de la séance du conseil communautaire du 08 décembre 2016. Le nouveau bassin sera exclusivement dédié à l'apprentissage de la natation scolaire pour les enfants de la ville d'Héricourt et du Pays d'Héricourt scolarisés en primaire ainsi que pour les élèves de 6<sup>ème</sup> du Collège Pierre et Marie Curie.

## Une implantation pour optimiser l'accueil, les transports et le coût de fonctionnement.

Sa localisation à Héricourt, permettra d'optimiser le transport, et d'envisager la façon la plus économique pour les élèves de 6<sup>ème</sup> d'y accéder. Le nouveau bassin sera conçu de manière à accueillir deux classes en même temps. Il sera relié à la chaufferie bois du Quartier Maunoury. Avec cette implantation héricourtoise d'importantes économies d'échelle seront réalisées et notamment sur les charges de fonctionnement car il n'y aura qu'un seul équipement de cette nature sur le territoire intercommunal pour l'apprentissage de la natation. Le coût de fonctionnement est évalué à 150 000 € par an, y compris les salaires des deux maîtres nageurs sauveteurs et le personnel d'entretien.

## Un avant projet soigneusement réfléchi.

De nombreuses réunions de travail ont été organisées entre les élus, le maître d'œuvre, les services de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, le service des sports de la Ville d'Héricourt et les représentants de l'inspection de l'Education Nationale de Lure afin de définir un avant-projet en mesure de répondre aux besoins des enfants en matière d'apprentissage de la natation. Le projet déjà bien détaillé par le cabinet Sautereau est susceptible d'évoluer.

## Un équipement moderne et adapté aux besoins des enfants

Le projet porte sur une surface globale de 852,12 m<sup>2</sup>. L'équipement est conçu avec deux bassins distincts l'un de 9 m X 9 m et l'autre de 12,60 m X 6,40 m. Tous deux auront une profondeur de 1,25 m. Le Hall d'entrée fera office d'accueil et de sas, sa superficie sera de 33,41 m<sup>2</sup>. 53,64 m<sup>2</sup> seront dédiés pour des bureaux, vestiaires et infirmerie. Les vestiaires sanitaires ou les enfants se changeront auront une superficie de 218,22 m<sup>2</sup>. Le hall bassin représentera avec 497,86 m<sup>2</sup> plus de la moitié de l'établissement. La galerie technique et le bassin tampon compteront 301,10 m<sup>2</sup>. 48,99 m<sup>2</sup> seront réservés aux locaux techniques.

Les structures du futur équipement seront réalisées en béton hydrofuge et seront indépendantes des structures du bâtiment. La charpente sera métallique et reposera sur une structure béton, la couverture sera en bac acier. Les deux bassins seront réalisés avec un habillage carrelage.

## PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES HT		RECETTES HT		TAUX
TRAVAUX	1 440 991 €	Département	300 000 €	18,20%
MOBILIER	55 336 €	Région	300 000 €	18,20%
HONORAIRES	133 000 €	DETR - FNADT	429 500 €	26 %
		Département PACT	10 000 €	0,6 %
ETUDES	5 000 €	CNDS	280 500 €	17 %
IMPREVUS	15 673 €	CCPH	330 000 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 650 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 650 000 €</b>	<b>100 %</b>



# Préserver et développer le Commerce et l'Artisanat

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'établir un plan d'actions qui préserve et développe le tissu commercial et artisanal de son territoire tout en renforçant son attractivité.



Foire de l'Ascension 2017

Le programme de ces actions sera concentré sur le centre-ville d'Héricourt et en certains points du territoire communautaire.

Candidat à l'appel à projet d'un Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), le Conseil Communautaire, a retenu le 26 janvier 2017, le plan d'action du cabinet SOLIHA pour la constitution de ce dossier d'appel à projet. Ce plan d'action s'échelonne entre juillet 2017 et la fin de l'année 2018 et mobilisera principalement les ressources de la CCPH et de la ville d'Héricourt en complément des ressources escomptées du FISAC. Le programme d'actions ci-dessous est présenté sur la base de synthèse de l'étude du cabinet SOLIHA.

**Animer le territoire et renforcer son attractivité au profit du commerce et de l'artisanat.**

Des actions seront conduites pour animer, dynamiser et gérer, à l'échelle intercommunale, les interventions en faveur du commerce et de l'artisanat. Un observatoire du commerce et de l'artisanat intercommunal sera mis en place. Un plan de communication sera établi afin de renforcer la zone de chalandise et fidéliser la clientèle.

La signalétique sur les parkings gratuits du centre-ville sera renforcée et les capacités de stationnement à proximité du centre-ville commerçant seront améliorées.

**Accompagner les professionnels dans leurs projets, leur développement et leurs activités.**

Les entreprises et les commerces seront soutenus avec une aide à la modernisation et à la rénovation des locaux. Une démarche préférence sera mise en œuvre pour les commerces

et les artisans locaux. Ils bénéficieront pour ceux qui le souhaitent d'un diagnostic numérique et seront sensibilisés aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Les porteurs de projets sur les secteurs d'activités manquants seront accompagnés et encouragés dans leurs démarches. La mise en accessibilité des locaux commerciaux pour les Personnes à Mobilité Réduite sera soutenue. L'embellissement et l'attractivité du centre-ville sera favorisé par une aide au traitement d'ensemble des façades commerciales. La faisabilité de concepts type : « ma vitrine à l'essai » ou « Boutiques Ephémères » sera étudiée. L'équipement et la mise aux normes des marchés de plein air de la ville centre sera complété.

**Afin de Préserver et développer le commerce et l'artisanat du Pays d'Héricourt la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a lancé un plan d'action sur une durée de 18 mois. Le coût des 21 actions de ce plan est estimé à 652 372 € soit 214 372 € pour le volet fonctionnement et 441 000 € pour le volet investissement. Pour financer ce plan, la CCPH escompte 145 611 € d'apport du FISAC, 304 012 € d'autres financeurs (Etat, Région, Département). Le solde sera réglé avec la Ville d'Héricourt à hauteur de 205 749 €.**

# Quartier de la Tuilerie : le nouveau

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a compétence en matière de développement économique et a inscrit, dans le Programme d'Action Concertée Territoriale (PACT) du Département de la Haute-Saône, son projet de redynamisation du cœur de la Ville Centre.



Esquisse du Quartier de la Tuilerie

La revitalisation du Quartier de la Tuilerie s'inscrit dans cette démarche de revitalisation et de développement du cœur de la Ville Centre. Le déroulé de cette opération de requalification est prévue en plusieurs phases distinctes.

## Déconstruction de la Maison de l'Emploi et de la Formation (CDCE)

Les bâtiments de l'ancienne filature du Moulin, situés rue de la Tuilerie, qui abritaient sur une surface de 10 000 m<sup>2</sup>, la Maison de l'Emploi et de la Formation, ainsi que des activités arti-

sanales, ont été déconstruits durant le printemps et l'été 2016. Les opérations de démolition ont été accompagnées d'une dépollution et du désamiantage des lieux qui se sont achevées au mois de décembre 2016.

## Déconstruction du bâtiment ASSERVIS.

La Communauté de Communes a fait l'acquisition en 2015, sur le site de la Tuilerie, du bâtiment de l'entreprise ASSERVIS, en vue de construire sur son emprise le futur Bassin d'apprentissage de la natation scolaire. Les travaux de déconstruction de ce bâtiment de 1 700 m<sup>2</sup> commenceront très prochainement. Le diagnostic amiante a d'ores

et déjà été réalisé. Des travaux de désamiantage ont été programmés et concernent des plaques de faux plafonds. Le cabinet de maîtrise d'œuvre Itinéraires, déjà retenu pour la démolition de l'ancien CDCE, se chargera de superviser la déconstruction de ce bâtiment. Le coût de cette opération est de 121 000 € HT.

## Acquisition du dernier lot détenu par la SCI du Moulin

Le bâtiment privé qui jouxte l'immeuble ASSERVIS restait à acquérir pour finaliser le projet global de requalification du quartier et faciliter l'implantation du futur bassin d'apprentissage de la natation scolaire. Ce bâtiment, propriété de la SCI du Moulin, le Conseil Communautaire en a décidé l'acquisition le 26 janvier 2017 pour un montant de 482 500 €. L'achat de cet immeuble, d'une surface de 2955 m<sup>2</sup> divisée en plusieurs cellules, a requis plusieurs mois de négociation. Le prix obtenu, largement inférieur aux prétentions initiales du vendeur, est dû à la mise en avant du diagnostic amiante. En effet la présence d'amiante dans les noues du bâtiment entraînera d'importants travaux de désamiantage. Actuellement trois entreprises occupent le site dans le cadre de baux commerciaux et des contacts ont été pris pour libérer les locaux. Toutefois, la présence de ces entreprises, est intégrée dans la réflexion sur la suite à réserver au projet entre une démolition totale du site qui a la préférence du conseil communautaire et une requalification totale ou partielle.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt mobilise d'importants moyens humains et financiers pour redynamiser le cœur de la Ville Centre. Les déconstructions de la Maison de l'Emploi, du bâtiment ASSERVIS et l'acquisition du dernier bâtiment auprès de la SCI du Moulin constituent les premières étapes de la recomposition de ce quartier qui verra l'implantation d'un nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire, d'un hôtel d'entreprises et la création de cellules artisanales ou de services.

# Hôpital Nord Franche-Comté, la modernité au service de la santé

**Après quatre années de chantier, le nouvel Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC) construit sur le site médian de Trévenans est opérationnel. 350 millions d'euros d'investissement ont été nécessaires à sa réalisation.**

L'arrivée le 09 mars 2017, du service de gériatrie, en provenance de l'hôpital de Montbéliard, a clos les opérations de déménagement.

Fusionnés depuis 17 ans les deux hôpitaux de Belfort et de Montbéliard n'en forment plus qu'un. La conception du bâtiment du nouvel Hôpital a été pensée pour faciliter la vie des patients et des professionnels de la santé.

#### **Capacité et activité de l'HNFC.**

Le vaste bâtiment construit sur le site médian de Trévenans à mi-chemin entre Belfort et Montbéliard et à proximité de la gare LGV Meroux-Moval dispose d'une capacité de 817 lits. Il compte 3 000 agents (personnel de soin et administratif), 250 médecins et

une centaine d'internes. La plupart des spécialités y sont représentées, activité de médecine, chirurgie, obstétrique, imagerie, laboratoires, médecine nucléaire, hôpital de jour, pédiatrie... L'établissement compte entre autres, 14 salles conventionnelles de bloc opératoire, 1 salle de césarienne, 1 salle hybride de cardiologie, 1 salle de coronographie, 1 salle de rythmologie, 1 salle de lithotritie (traitement des calculs rénaux), 4 salles d'endoscopie, 8 salles de naissances, 46 salles de consultation, 25 salles d'explorations fonctionnelles et 1 héliport au dernier étage avec ascenseur relié directement aux urgences.

#### **Un Hôpital innovant pour les patients**

Les investissements en nouveaux équipements ont été conséquents. Certaines activités médicales réalisent des interventions lourdes de très haut niveau comme par exemple les gros équipements de stérilisation (900 000 €), les IRM (3) et les scanners(3) (8 millions d'euros), l'imagerie conventionnelle (2 million d'euros), les tables opératoires mobiles motorisées (1,2 millions d'euros), la vidéo management des blocs opératoires (1 million d'euros, les images produites dans un bloc sont sé-

lectionnées par le chirurgien en temps réel à l'extérieur à l'attention d'un confrère), respirateurs de réanimation (500 000 €)...

#### **Le stationnement à l'Hôpital**

Le parking est dimensionné pour accueillir l'ensemble du personnel, les personnes en consultation et les visiteurs. 1 800 places de parking sont disponibles, elles sont réparties sur 15 poches d'une capacité de 13 à 470 places. 650 places sont réservées pour les consultants et les visiteurs. Le stationnement est gratuit pendant une durée de 2h30. Pour les usagers des urgences, au-delà de 2h30, le coût du parking sera limité à 5€ maximum.

#### **L'organisation des consultations externes**

Les consultations externes sont centralisées au rez-de-chaussée du nouvel hôpital. Elles s'organisent en trois îlots : (1) chirurgie, (2) médecine, anesthésie, douleur, (3) gynécologie, obstétrique, pédiatrie, chirurgie plastique et reconstructrice.

Les locaux sont dimensionnés et configurés de façon à faciliter le circuit du patient. Les plages de consultations sont 8h-12h30/13h30-18h du lundi au vendredi.



*Hôpital Nord Franche-Comté vu du Ciel*

#### **Parcours du patient en Consultation :**

- 1. Editer un ticket au niveau des bornes situées à proximité des zones d'attentes de l'îlot de consultation.**
- 2. Attendre d'être appelé le numéro du ticket s'affiche sur un écran.**
- 3. Passer au secrétariat de consultation.**
- 4.- Entrer dans l'îlot de consultation et se rendre dans la salle désignée.**
- 5. Patienter jusqu'à la prise en charge.**
- 6. Passer en consultation.**
- 7. Passer par le guichet « sortie » et prendre un nouveau ticket.**
- 8. Attendre d'être appelé au guichet et finaliser le dossier.**

# BMX : Challenge France à Champey

Le club de BMX de Champey a accueilli les 10 et 11 juin 2017 le Challenge de France. A cette occasion la piste du Pré la Chaux, reconnue équipement communautaire, a été mise aux normes en vigueur.



Piste de BMX à Champey

## Qu'est-ce que le BMX ?

Le BMX est un sport cycliste issu du moto-cross. Ce sport né aux Etats-Unis dans les années 1960 s'est développé dans le monde entier à partir des années 1980. Le BMX se pratique sur une piste en terre battue de 350 à 400 mètres, composée d'obstacles et de virages à franchir le plus rapidement. En compétition les courses se déroulent par série de 8 pilotes. La pratique du BMX est accessible à tous les âges,

à toutes et à tous. Le départ est donné à l'aide d'une grille où les pilotes prennent appui. Après les ordres du starter, la grille tombe et les pilotes libérés peuvent en découdre.

## Le BMX à Champey.

Fondé en 1983 par Pierre Duvernoy et Pierre Fernandez, le Bicross club de Champey est un des premiers clubs de BMX créé en Haute-Saône. En 1985 le club compte trente-cinq licenciés et commence la construction d'une piste de BMX. En 1987, le club organise sa première compétition sur sa toute nouvelle piste du Pré la Chaux. 1987, c'est aussi l'année où Stéphanie Messmer devient championne de France (caté-

gorie 7 ans) à Mours dans la Drôme. En 1991 le club organise sa première compétition interrégionale avec 300 participants. En 1998 les meilleurs coureurs du club remportent des compétitions et participent à des épreuves nationales et internationales. En 2001 le Bicross Club Champey devient BMX Champey, et continue de se construire un palmarès, avec chaque année des finalistes en compétitions nationales et internationales. Depuis sa création le club n'a cessé de moderniser sa piste, la compétition à venir nécessite une nouvelle mise aux normes à laquelle Daniel Baumont, Président du Club, et son équipe se sont employés à leur réalisation.

## La piste du Pré la Chaux.

La piste du Pré la Chaux est longue de 377 mètres, elle compte 19 obstacles et 3 virages à 180° relevés jusqu'à 3 mètres 50 de haut. Homologuée Niveau 1 en 2014, elle est retenue pour accueillir, les 10 et 11 juin 2017, les épreuves du Challenge France. Pour l'occasion des travaux d'amélioration ont été conduits, des pavés autobloquants ont été posés sur les revêtements des 3 virages. Ainsi, la piste de Champey est au niveau des pistes régionales de même catégorie. Cet équipement a été reconnu d'intérêt communautaire le 1<sup>er</sup> septembre 2016, c'est pourquoi la Communauté de Communes a financé ces travaux aux côtés de la Commune de Champey, du Département de la Haute-Saône et avec le soutien du Député de la Haute-Saône Jean-Michel Villaumé qui a apporté son concours financier via sa réserve parlementaire.

## PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES HT		RECETTES HT	
SARL Paysage Comtois	25 000 €	CCPH (27,5 %)	8 375 €
		Commune de Champey (27,5 %)	8 375 €
		Département (25 %)	6 250 €
		Réserve Parlementaire (20 %)	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 000 €</b>

# Les jeunes footballeurs du Pays d'Héricourt en stage à Brévilliers

A Brévilliers, au Stade Intercommunal Pierre Batoz, le club de Football « Haute Lizaine Pays d'Héricourt » a organisé durant les vacances de Pâques un stage de perfectionnement de quatre jours pour les jeunes footballeurs du Pays d'Héricourt.



Stade Intercommunal Pierre Batoz. Fin de stage

L'organisation de ces quatre jours a été méticuleusement préparée par Laurent Tonna, éducateur au club. Il était assisté de trois jeunes footballeurs en service civique qui lui ont apporté une aide précieuse dans la préparation de ces quatre journées et pour l'encadrement des trente stagiaires participants.

## Se perfectionner pour mieux jouer.

Le programme proposé a fait le bonheur des trente participants âgés de 6 à 14 ans. Le matin, de ces quatre journées, les jeunes footballeurs après un échauffement sérieux ont répété leurs gammes techniques dans le cadre d'ateliers spécifiques : jonglage, passe, contrôle, amorti, frappe, déplacement avec ballon... Ces séries d'exercices terminées les enfants se sont joyeusement prêtés au jeu du défi et ont désigné le meilleur technicien de la journée. Chaque matinée s'est terminée par un tournoi que les enfants

ont disputé avec toute leur énergie. Le midi les enfants se sont restaurés à la salle des Fêtes de Brévilliers, mise à la disposition du club par Michel Claudel, Maire de Brévilliers. Les repas qui ont été servis aux enfants ont été préparés à la cuisine centrale de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

## Les enfants découvrent d'autres activités.

L'après-midi les enfants ont été initiés à d'autres activités sportives comme ce fut le cas à la base nautique de Brognard. A Brognard, les enfants ont découvert le beach-soccer et ont pratiqué la pétanque avec ballon de foot. Les jeunes des catégories de 9, 11 et 13 ans ont aussi eu le grand plaisir de visiter à Seloncourt le Centre de Formation du FC Sochaux. La visite du Fort du Mont-Vaudois a quant à elle ravi les enfants, en compagnie des membres de l'association des Amis du Fort du

Mont-Vaudois, les jeunes footballeurs ont découvert un monument important du patrimoine héricourtois.

Lors de ce stage, les enfants ont eu tout le loisir de pratiquer leur activité préférée mais aussi de découvrir ensemble des activités jusqu'alors inédites pour eux.

Le stage s'est clos par une remise de récompenses à tous les participants. La satisfaction affichée par les enfants et les parents est un encouragement pour l'équipe de Laurent Tonna qui a beaucoup donné. Le succès de ces journées laisse à penser que ce type d'opération sera renouvelé. Présent à la clôture du stage, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a dit : « Occuper sainement les enfants du Pays d'Héricourt pendant les vacances sera toujours une action soutenue par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt »

Haute-Lizaine Pays d'Héricourt est le troisième club du département de la Haute-Saône, le club compte près de 320 licenciés répartis en 23 équipes.

Un prochain stage de perfectionnement sera organisé lors des grandes vacances.

## CONTACT

• Sièges : Stade municipal de Chagey

• Présidents :

Pascal MONNIER : 06-35-66-49-58 et Isaac POZUELO 06-76-18-78-85

hautelizaine.foot@orange.fr

## « Made in England »

Le Chœur Choreia est revenu encore plus fort ce printemps avec son nouveau spectacle « Made in England ». Une nouvelle comédie musicale qui a marié avec originalité, danse, musique et théâtre. Un spectacle qu'il ne fallait pas manquer.



### Le Pays d'Héricourt, un territoire de culture.

Dominique Defaux, Directeur de l'École de Musique du Pays d'Héricourt, travaille avec passion au développement culturel de notre territoire intercommunal. Avec le Chœur Choreia dont il est la cheville ouvrière, il agit avec passion pour donner aux adolescents et aux jeunes adultes qui le souhaitent, une formation artistique qui puisse leur permettre de danser, chanter et jouer sur scène. A l'École de Musique où ils se retrouvent régulièrement pour répéter, les membres du Chœur Choreia disposent de tous les moyens et conseils nécessaires pour apprendre et s'épanouir. Accompagnés par des professionnels reconnus comme Anne

Marie Gros, (danseuse, comédienne et metteuse en scène) les jeunes acteurs, chanteurs et danseurs apprennent dans la concentration les valeurs essentielles que sont l'écoute, le respect et le partage. Réunies, ces valeurs ont jusqu'à présent assuré le succès de tous les spectacles présentés par le Chœur Choreia.

### « Made in England ».

Après « Boulevard du Swing », qui a connu la saison dernière, une belle réussite auprès du public, le Chœur Choreia a présenté les 19, 20 et 21 mai 2017 son nouveau spectacle intitulé « Made in England ». Les spectateurs venus de tout le Pays d'Héricourt ont retrouvé pour les uns et découvert pour les autres les grands tubes qui ont marqué l'histoire de la musique Pop anglaise des quarante dernières années : Beatles, Elton John, Spice Girls, Oasis, Amy Winehouse, Freddy Mercury, Adèle mais aussi des musiques de film comme James Bond Harry Potter...

Le tout a été agréablement agrémenté de petites scénettes qui caractérisent si bien la culture et l'humour anglais en général : Mister Bean, la reine d'Angleterre, James Bond, Harry Potter, Robin Hood, les Monty Python etc... Un pur moment de bonheur où une fois de plus les jeunes artistes du chœur Choreia ont transporté de joie le public.

### « The Burlesques chantent in English ou presque !

En première partie du spectacle de Choreia, les spectateurs ont eu le plaisir de découvrir ou redécouvrir la troupe « Les Burlesques » de l'Atelier Chansons. Dans ce spectacle inédit, au titre évocateur « The Burlesques chantent in English ou presque ! », les comédiens chanteurs de l'Atelier Chansons ont revisité, à leur manière, les grands tubes de chanteurs comme Mickaël Jackson, Joe Cocker, Abba, The Jackson Five, The Turtles, The Weather Girls, The Spice Girls... Beaucoup de rire et de plaisir.

**Le Choeur Choreia et l'atelier Burlesque recrutent. Les personnes désireuses de se renseigner peuvent prendre contact auprès de Dominique DEFAUX, directeur de l'École de Musique.**

**École de Musique du Pays d'Héricourt  
2 Rue du 47ème Régiment d'Artillerie - 70400 HERICOURT  
Tél. : 03.84.56.73.02 / Courriel : [ecole.musique@payshericourt.fr](mailto:ecole.musique@payshericourt.fr)**

# Enjouez-vous l'événement ludique du Pays d'Héricourt

A l'occasion de la quatrième édition d'« Enjouez-vous ! » grande fête consacrée au jeu, la Cavalerie a été transformée le temps d'une journée, le samedi 25 mars 2017, en une immense plateforme dédiée au divertissement.



La Cavalerie. Espace de construction Kapla

## Une seule devise :

### **Jouez ! Jouez ! Jouez !**

Cette manifestation organisée par la Médiathèque F. Mitterrand destinée à tous, petits et grands, enfants et parents, ados, adultes, seniors s'est déroulée dans un espace de près de 1000 m<sup>2</sup>. Tous les jeux ont été placés librement et gratuitement à la disposition de tous. Des animateurs spécialisés ont accompagné les joueurs dans tous les espaces de jeux proposés. Les habitants du Pays d'Héricourt venus en nombre, ont testé et découvert avec bonheur une multitude de jeux. Un fabuleux voyage ludique organisé de mains de maître sur plusieurs espaces distincts.

## **Des espaces de jeux multiples et variés.**

L'Association « La Croisée des jeux » et les médiathécaires ont animé un espace jeu de plateau. Etaient proposés des centaines de jeux de société, comme des jeux de stratégie, des jeux de cartes, des jeux d'ambiance, bref des

jeux pour partager des moments conviviaux en famille ou entre amis. Dédié aux jeux en bois, un espace composé de jeux de grandes dimensions, et de jeux d'adresse a vu de nombreux participants se divertir dans des confrontations amicales et souvent désopilantes.

Le « Centre Kapla » a animé un espace de jeux de construction consacré aux jeunes architectes en herbe. Des milliers de planchettes étaient mises à disposition des enfants pour échafauder d'immenses et magnifiques structures éphémères. Un lieu très fréquenté tout au long de la journée, un lieu où les enfants ont fait preuve de créativité autant que d'habileté.

L'espace jeux Vidéo, animé par l'association « Culture I », a proposé des jeux pour tous les goûts et pour tous les âges. Les participants se sont mesurés lors de tournois sur des consoles rétro et modernes. Aussi pour la première fois des jeux en réalité virtuelle ont été présentés.

Les plus petits ont démontré leur courage dans un parcours semé d'embûches, un espace animé par l'association « Tip Top Forme » où les cascadeurs en herbe ont démontré toutes leurs ressources.

## **Une journée marquée du sceau du succès.**

La quatrième édition de la manifestation « Enjouez-vous ! » laissera le souvenir d'une journée placée sous le signe du plaisir et de la convivialité. Une journée qui aura vu des centaines de personnes s'adonner avec plaisir et beaucoup de joie à des jeux les plus divers. Une journée où les liens intergénérationnels se seront resserrés et où les uns et les autres auront eu plaisir à vivre ensemble. Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a remercié vivement les agents de la Médiathèque et les bénévoles des associations présentes lors de cette manifestation pour leur implication et leur dévouement.

## **10<sup>e</sup> FÊTE DU CHÂTEAU / Samedi 09 & dimanche 10 septembre 2017**

**Expositions - animations médiévales - jeux pour enfants - stands d'artisanat médiéval  
le marché aux fruits et légumes - spectacle de danse et mise en lumière du château  
le samedi soir - repas possible devant le château le samedi soir et le dimanche à midi et bien  
d'autres activités.**

## **34<sup>e</sup> ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

**Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017 - 10h30-18h00**

**Fort du Mont Vaudois - Tour du Château - Musée Minal**

**Héricourt Montmartre • 30 septembre et 1er octobre 2017 - Tour du Château**

# Prix national pour la Médiathèque

Jeudi 08 décembre 2016, la Médiathèque François Mitterrand a reçu à Paris, le Prix de l'Animation, dans le cadre du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques Francophones.



Créé en 2010, ce prix prestigieux valorise le travail accompli par les bibliothèques pour répondre à l'évolution des pratiques et des besoins de leurs publics.

**Les prix livres Hebdo récompensent des établissements novateurs et efficaces.**

Présidé en 2016 par l'auteur et illustrateur Claude Ponti, ce Prix de l'Animation qui a été décerné à la Médiathèque d'Héricourt vient couronner le développement de la ludothèque, créée en 2013, et les nombreuses initiatives d'animations jeux portées par la Médiathèque.

## Ce qu'en pense le jury.

« Il y a un côté jubilatoire dans cette approche par le jeu et le divertissement, apprécie Cécile Boyer-Runge, P-DG des éditions Robert Laffont. Cette expérience illustre bien une évolution importante, celle du métier de bibliothécaire vers celui de médiathécaire. Cette initiative constitue un pont habilement jeté entre la bibliothèque et les usagers. Le jeu est universel et fédère toutes les générations. Cela montre que des chemins très différents peuvent mener au livre. Cette équipe a réussi à faire venir les gens et à créer le désir. Pari gagné ! » (Source Livres Hebdo)

David Houzer, directeur de la Médiathèque, est heureux de la reconnaissance du milieu de la lecture, et fier d'avoir participé à ce concours aux côtés

de grosses bibliothèques à l'échelle nationale comme le Havre, Angoulême, Roubaix, Grenoble.

## Une médiathèque dynamique

La fréquentation de la Médiathèque François Mitterrand a progressé de 130% entre 2010 et 2015. La création de la ludothèque en 2013 a contribué à cette progression car le jeu s'est révélé être un formidable moteur de développement pour le livre. Ce prix largement mérité légitime l'action culturelle et sociale de la Médiathèque au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Ce prix démontre l'implication des neuf agents qui composent l'équipe de la Médiathèque et le soutien sans faille de la collectivité à cette belle infrastructure.

**Dans le cadre de la sixième édition du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques Francophones. Le prix de l'Animation est revenu à la médiathèque François Mitterrand à Héricourt (Haute-Saône), transformée grâce à l'ouverture de sa ludothèque en 2013 en un lieu vivant et joyeux, modifiant les rapports avec les usagers, attirant de nouveaux publics et suscitant une hausse de fréquentation. (Source Livres Hebdo).**



# Vingt bougies pour la Médiathèque François Mitterrand

La Médiathèque François Mitterrand a ouvert ses portes au public le 1<sup>er</sup> juillet 1997. Elle fut inaugurée officiellement le 14 mai 1998 par le Député-maire, Jean-Pierre Michel, en présence de Danielle Mitterrand.



David Houzer, directeur de la Médiathèque entouré de son équipe

Une cérémonie a été organisée le 13 mai 2017 à la Médiathèque pour célébrer ce vingtième anniversaire. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'une centaine de personnes dont notamment Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et de Jean-Pierre Michel, Maire d'Héricourt de 1983 à 2004.

## Un outil au service de la lecture et de la culture

Désireux de développer et démocratiser la lecture publique sur le territoire communal et au-delà, Jean-Pierre Michel décida de la construction de la Médiathèque François Mitterrand. Les travaux débutèrent durant l'année 1994 et s'achevèrent dans le courant de l'année 1996. Le déménagement de l'ancienne Bibliothèque, alors située au troisième étage de la Mairie, se déroula de juin 1996 à mai 1997. Construite sur deux étages, la Médiathèque

François Mitterrand est un bâtiment à l'architecture moderne qui compte plus de 1700 m<sup>2</sup> dont près de 1 000 m<sup>2</sup> sont dédiés au public. La Médiathèque est un lieu de lecture mais elle est aussi un lieu de spectacle, d'exposition et de jeu. Le 1<sup>er</sup> janvier 2012 la Médiathèque François Mitterrand a été transférée à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Ce transfert a permis, outre la réalisation d'économies de gestion, de créer une ludothèque à l'étage en section jeunesse. Cette création a largement contribué à l'obtention en 2016 du prix de l'animation décerné par le jury du Prix du Livres Hebdo des bibliothèques francophones.

## Une équipe compétente et dynamique

Lors de cette cérémonie Fernand Burkhalter a rappelé l'historique de l'établissement et son importance dans la vie culturelle communautaire. Il a remercié avec chaleur toute l'équipe de

la Médiathèque et plus encore son directeur, David Houzer. L'occasion aussi pour l'édile d'annoncer la création d'une salle de spectacle dimensionnée au territoire intercommunal à l'horizon 2020.

David Houzer a dans son allocution, remercié son équipe et l'ensemble des élus intercommunaux qui ont toujours soutenu la Médiathèque en cette période de disette budgétaire. Avec humanité il a salué la mémoire du relieur Michel Humbert décédé en 2008 et rappelé à notre souvenir Philippe Andrey disparu en 2010 et qui fut le premier directeur de l'établissement.

Le directeur de la Médiathèque a aussi annoncé la création d'un « FabLab » à la rentrée de septembre 2017, un nouveau service articulé autour du concept d'impression d'œuvres d'art type graphique.

**MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND**  
**1 rue de la Tuilerie - 70400 HERICOURT**  
**Tél 03.84.46.03.30 - Fax 03.84.46.34.22**

### Horaires d'ouverture

**Du 01 Septembre au 31 Juillet**

- MARDI - MERCREDI - VENDREDI :  
10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h30
- JEUDI : 13h00 - 18h30
- SAMEDI : 10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

**Du 01 au 31 Août**

- MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI -  
SAMEDI :  
10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

# Claude MARECHAL (1943 - 2017)

Grande figure locale héricourtoise, Claude MARECHAL est décédé le mercredi 03 mai 2017. Né le 23 mars 1943 à Héricourt, Claude MARECHAL a passé la plus grande partie de son existence dans sa ville natale.



Claude MARECHAL était une personnalité reconnue et très appréciée de la population héricourtoise et de ses environs. Homme généreux et de grand caractère, il ne cessa tout au long de sa vie de s'engager, avec toute l'énergie qui le caractérisait, aux côtés des plus faibles et des plus démunis.

Claude débuta sa carrière professionnelle à l'âge de 14 ans, dans l'entreprise MILESI, avec un apprentissage de peintre en bâtiment, au terme duquel il obtint un CAP. A seize ans il s'engage comme pompier volontaire à la caserne d'Héricourt, il le restera jusqu'en 1972.

En 1970, Claude fut recruté à la Commune d'Héricourt en qualité de peintre. Exemple dans son attitude et sé-

rieux dans son travail il sut évoluer et réussir une belle carrière professionnelle. Responsable du service peinture puis du service voirie, il prit sa retraite durant l'année 2003, alors qu'il était en charge du service des festivités. Claude MARECHAL laissera aux élus et aux habitants d'Héricourt le souvenir d'un fonctionnaire dévoué et habité par le sens du service public. Viscéralement attaché aux valeurs de justice, Claude participa à la création de la section communale du syndicat CFDT où il lutta sans relâche pour le bien-être de ses collègues. Avec détermination, il obtint pour les employés de la Commune de nombreuses avancées sociales, bulletins de salaires, douches, réduction du temps de travail, prime de Noël et de vacances, prime de présence... En 1980 il contribua activement à la création du Comité des Œuvres Sociales de la Commune d'Héricourt ; à la tête de ce comité il organisa de nombreuses manifestations, bals, repas dansants,

bavaroises dont les bénéficiaires servirent à financer des sorties (Europa-Park, Disneyland) et des voyages (Chamonix, îles Borromées) ainsi que des bons d'achat de rentrée scolaire pour les enfants des employés de la Commune.

Claude MARECHAL adhéra en 1979 à la section héricourtoise de la Fédération Nationale des Accidentés de la Vie et des Travailleurs Handicapés (FNATH), il en devint le président en 1995. Il s'engagea à sa manière, c'est-à-dire sans ménager ses forces et son temps, dans la vie de cette association. Il apporta son soutien sans réserve à toutes les personnes handicapées qui se trouvaient dans la difficulté et qui le sollicitaient. Il obtint de la Commune la réalisation d'importants travaux d'aménagement pour faciliter l'accès aux lieux publics des Personnes à Mobilité Réduite. Il fut notamment à l'origine de la création de la rampe d'accès du Musée Minal. En 2014, il fut décoré de la Médaille de l'Ordre National du Mérite, cette médaille plus que méritée récompensait une personnalité d'Héricourt qui sut créer des liens de solidarité et qui donna beaucoup de sa personne.

Notre collectivité gardera de lui l'image d'un homme généreux et disponible, d'un humaniste qui aimait la vie. Il était un exemple pour tous, et il manquera à notre communauté.

Au nom du Conseil Municipal, des Héricourtoises et des Héricourtois nous présentons toutes nos condoléances à son épouse Simone, à ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille et voulons apporter à sa chère famille, en votre nom à tous, tout notre soutien en ces moments de grande tristesse.

## FNATH, calendrier des manifestations 2017

- **Dimanche 29 Octobre 2017 - 12 h30 - Salle Wissang - Repas des Jacinthes de l'Espoir, Journées du sang 2017**
- **Vendredi 16 juin - Salle des Fêtes de 15h00 à 19h00.**
- **Samedi 17 juin - Salle des Fêtes de 8h30 à 12h30.**
- **Samedi 12 août salle Wissang de 08h30 à 12h30.**
- **Vendredi 13 octobre - salle Wissang de 15h00 à 19h00.**
- **Vendredi 08 décembre - salle Wissang de 08h30 à 12h30.**
- **Samedi 19 novembre 2016 -12 h30 - Salle Wissang - Repas des Aînés de la Fnath.**

# NORMA déménagement

**L'enseigne NORMA, entreprise du secteur de la grande distribution à prédominance alimentaire a décidé de déménager son magasin héricourtois de la rue Marcel Paul pour l'installer dans de nouveaux locaux plus spacieux faubourg de Belfort.**

Le nouveau magasin sera construit au 32 et 34 Faubourg de Belfort, sur l'emprise de deux anciens bâtiments industriels qui seront entièrement démolis. Ce nouveau bâtiment à vocation discount alimentaire disposera d'une surface totale de plancher d'environ 1249 m<sup>2</sup>, dont 999 m<sup>2</sup> seront consacrés à la vente.

## Un projet adapté à l'espace environnant.

Ce nouveau projet de magasin NORMA a été particulièrement étudié pour s'adapter au terrain, en harmonie avec la réglementation en vigueur. Une attention spéciale a été portée au volume de ce futur magasin, la simplicité du bâti ainsi que sa forme contribueront à la qualité globale de l'ensemble de la parcelle et faciliteront sa visibilité pour les usagers du Faubourg de Belfort.

Sur le bâtiment a été privilégiée une toiture à très faible pente dans le but de réduire l'impact de la construction dans le paysage.

Les façades prendront en compte l'échelle de la typologie contemporaine du bâtiment et adopteront un vocabulaire architectural d'aujourd'hui. L'aspect de l'enveloppe du bâtiment sera l'élément architectural qui organisera les relations entre l'intérieur et l'extérieur. Les hauteurs du bâtiment par rapport au terrain naturel seront respectées. 84 places de stationnement seront réalisées dont trois réservées aux personnes à mobilité réduite.

*Le futur NORMA*



## Le Sarrasin : la Bretagne à Héricourt

**Nadia et Laurent JARDOT ont créé à Héricourt un nouveau lieu de restauration. « Le Sarrasin » est une crêperie salon de thé à Héricourt située en plein centre ville. Le restaurant propose des crêpes comme en Bretagne.**

Auparavant Laurent était chef de projet dans l'entreprise d'électricité SPIE, Nadia était assistante maternelle. Les époux JARDOT ont porté leur choix sur une crêperie car il n'en n'existait pas à Héricourt. Ils ont saisi l'opportunité de la cessation d'activité du salon de thé « Le Tigmi » pour se lancer et ont investi 40 000 €.

Une crêperie bretonne à Héricourt.

Laurent JARDOT est allé en Bretagne à

Brest où il a suivi une formation dans un restaurant crêperie-école. Le nouveau restaurant compte une grande salle de 50 m<sup>2</sup>, une extension en terrasse, une cuisine, un coin bar et des sanitaires adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite. Le restaurant propose à la carte une dizaine de galettes de 5 à 10 €, au jambon œufs, fromages... mais aussi des crêpes sucrées de 2 à 7 €, chocolat, miel, confiture...



### Le Sarrasin

**Salades et galettes salées – Salon de Thé – Glaces artisanales – Crêpes sucrées**

**Ouverture du mardi au samedi de 10h00 à 14h00**

**et de 18h00 à 21h00 et le dimanche de 12h00 à 14h00.**

**Tél. : 09 72 57 32 98 / [www.creperie-sarrasin.fr](http://www.creperie-sarrasin.fr)**

# LES TERRASSES DE L'ÉTÉ

## LADY JANE



En première partie :  
Camille - Eric

**Variété**

**MERCREDI 21 JUIN 2017**

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 19h à 23h

## Gadjo Combo



**Jazz Manouche**

**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2017**

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

## The Korrigan's



**Musique Celtique**

**SAMEDI 22 JUILLET 2017**

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

## Les LoKataires



**Ska / Reggae / Funk**

**SAMEDI 24 Juin 2017**

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

## Les Oudler's



**Variété / Celtique**

**SAMEDI 08 JUILLET 2017**

Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 20h à 23h

## The West Singers



**Rock Country Américain**

**SAMEDI 29 JUILLET 2017**

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h